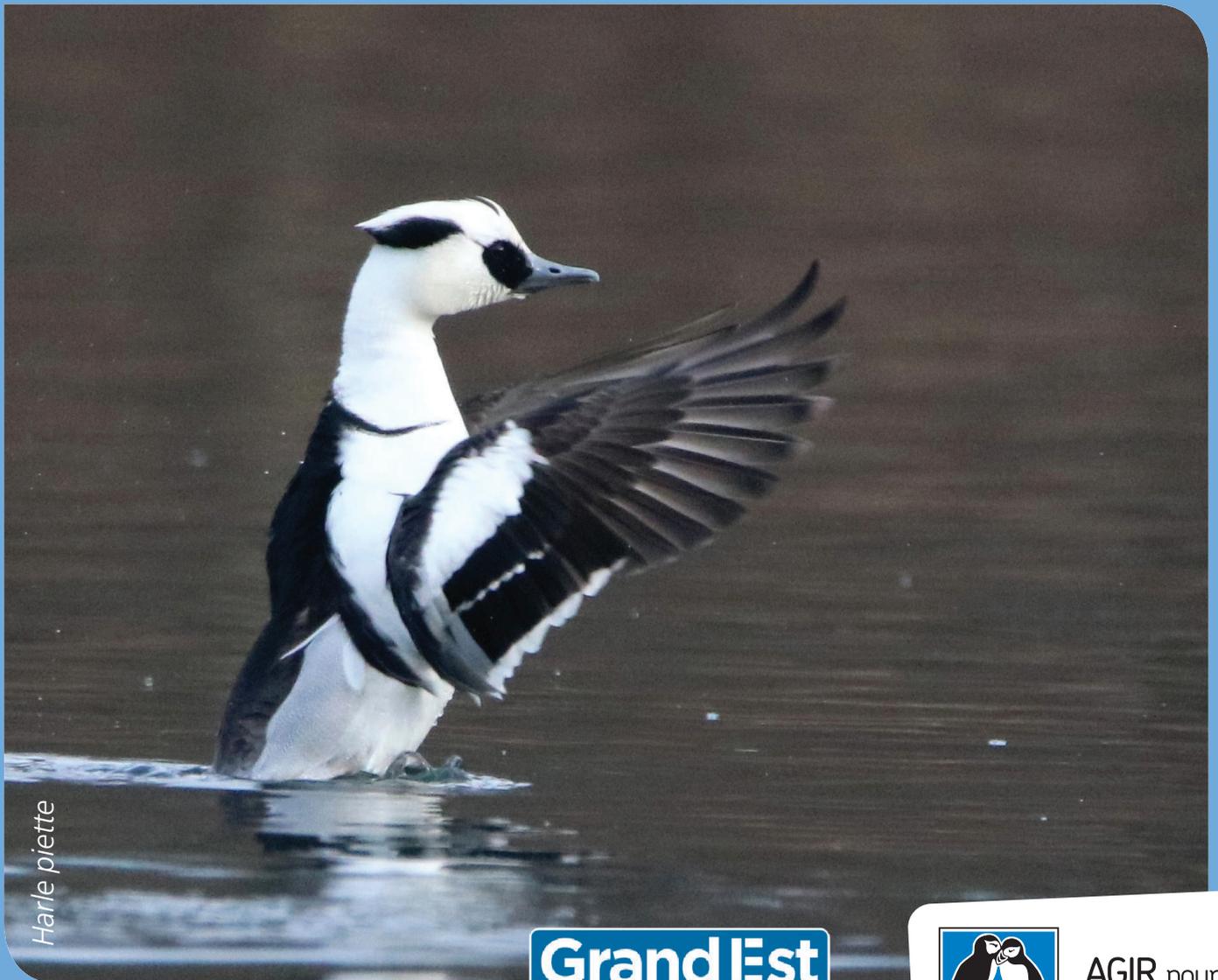




Comptage transfrontalier des oiseaux d'eau hivernants du site Ramsar « Rhin supérieur - Oberrhein »



Janvier 2020 - Résultats



Harle piette



L'Europe s'invente chez nous



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ALSACE

Les oiseaux d'eau hivernants

Chaque hiver, de nombreux oiseaux d'eau en provenance d'Europe du Nord et de l'Est se dirigent vers le sud, à la recherche de surfaces en eau libres de glace où ils pourront se nourrir et se reposer.

Certains d'entre eux prennent leurs quartiers d'hiver sur le Rhin. Ces migrateurs retrouvent sur place des oiseaux d'eau qui ont niché le long du Rhin et qui vont y rester pour passer l'hiver. D'autres n'y font qu'une halte plus ou moins longue avant de continuer leur route vers le sud de l'Europe ou l'Afrique. Au printemps suivant, ils feront le chemin inverse et retourneront nicher dans le grand nord.

Un milieu naturel transformé... mais favorable

À l'origine, le Rhin constituait un écosystème sauvage avec ses multiples bras et son lit changeant au gré des crues.

Aujourd'hui, le fleuve est rectifié et canalisé : son écologie s'en trouve modifiée. Toutefois, les grandes surfaces d'eau, rarement gelées grâce au débit du fleuve et aux apports phréatiques, offrent des conditions favorables au stationnement de nombreux oiseaux d'eau qui s'y sentent en sécurité.

Deux types de comportement alimentaire :

- les canards de surface : ils trouvent leur nourriture à la surface de l'eau ou sur terre (ex. Canard pilet)
- les canards plongeurs : ils plongent pour trouver leur nourriture (ex. Harle bièvre)



Une nourriture accessible et variée

Les oiseaux d'eau se partagent les ressources alimentaires qu'offrent les milieux rhénans.

Les **canards de surface** barbotent à la surface de l'eau ou cherchent leur nourriture sur les berges (herbes), dans les prés et les champs (céréales), parfois distants de plusieurs kilomètres.

Les **canards plongeurs** vont chercher leur nourriture (végétaux et invertébrés telles que moules d'eau douce, écrevisses...) au fond de l'eau ; d'autres espèces d'oiseaux plongeurs (grèbes, plongeurs, Grand Cormoran) sont presque exclusivement piscivores.

Des comptages d'oiseaux sans frontière

Suite à la désignation du Rhin au titre de la convention Ramsar, il devenait nécessaire de disposer d'un comptage commun et exhaustif des oiseaux d'eau hivernants sur l'ensemble du périmètre concerné, à savoir le cours du Rhin proprement dit ainsi que les zones humides de son lit majeur.

En 2013, les 3 associations concernées (la LPO Alsace¹ pour la France, la FOSOR² et l'OAG Karlsruhe³ pour l'Allemagne) se sont rapprochées, concertées et unies pour atteindre cet objectif. Après un comptage expérimental en janvier 2014, les recensements effectués en janvier 2015 et 2016 ont permis d'harmoniser les secteurs respectifs, de perfectionner le protocole de comptage, et de se partager au mieux le travail entre équipes alsaciennes et badoises. Il est désormais possible de transmettre aux instances Ramsar ainsi qu'à Wetlands International⁴, un résultat fiable et unique par espèce pour le site Ramsar ! Cette collaboration exemplaire s'est poursuivie depuis avec succès.

Ces comptages sont assurés par près de 120 bénévoles des 3 associations, ainsi que par des bénévoles de l'APOE de Hégenheim⁵, des agents de l'OFB⁶, et à partir de 2016 des agents des Espaces Verts de l'Eurométropole. Les résultats sont publiés à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides. Depuis 2018, ils servent également d'indicateur pour l'observatoire régional de la biodiversité du Grand Est.

Espèces concernées

Une quarantaine d'espèces d'oiseaux d'eau est recensée sur la zone Ramsar. Les effectifs les plus nombreux concernent les anatidés (canards, cygnes, oies) et les foulques. Les autres espèces (plongeurs, grèbes, cormorans et autres espèces inféodées aux milieux aquatiques) représentent moins de 10% de l'effectif total.

¹ Ligue pour la Protection des Oiseaux - Alsace

² Fachschaft für Ornithologie Südlicher OberRhein

³ Ornithologische Arbeits Gemeinschaft Karlsruhe

⁴ Organisation internationale pour la protection et la restauration des zones humides

⁵ Association pour la Protection des Oiseaux et de l'Environnement

⁶ Office Français de la Biodiversité

Le Grèbe huppé est une espèce présente toute l'année sur le Rhin, mais dont les effectifs sont renforcés en hiver par l'arrivée de migrateurs en provenance d'Europe du nord et de l'est.

Plumage hivernal



Plumage nuptial



Un comptage d'oiseaux sans frontière

Résultats Janvier 2020*				
Secteur N°	Zone humides rive française	Rhin + zones portuaires	Zones humides rive allemande	TOTAL
18	1661	972	820	3453
17	-	356	45	401
16	513	1014	1304	2831
15	-	1631	139	1770
14	680	926	1657	3263
13	-	2036	159	2195
12	0	7844	2562	10406
11	126	1042	529	1697
10	290	605	142	1037
9	171	2222	139	2532
8	61	669	5	735
7	-	1004	-	1004
6	603	792	226	1621
5	-	1546	305	1851
4	187	734	-	921
3	-	2130	-	2130
2	733	1266	-	1999
1	100	524	-	624
Total	5125	27313	8032	40470

*hors ardeidés, rallidés (sauf foulques), limicoles et laridés

Les effectifs des 35 espèces d'oiseaux recensées (Anatidés et foulques, grèbes, plongeurs, cormorans) se répartissent sur l'ensemble du site transfrontalier Ramsar « Rhin supérieur-Oberrhein » (voir page suivante). Comme les hivers précédents, c'est la partie médiane comprise entre Strasbourg et Neuf-Brisach qui reste la plus fréquentée (plus de la moitié de l'effectif total), notamment grâce au plan d'eau de Plobsheim qui accueillait habituellement plus de 10 000 oiseaux chaque hiver (mais seulement 7 566 en 2020).

Pour plus de détails sur le comptage Wetlands, voir :

<http://alsace.lpo.fr/index.php/comptage-oiseaux-deau-wetlands>



Les différents secteurs de comptage

N° 18 : en aval d'Iffezheim jusqu'à Lauterbourg (frontière)

N° 17 : barrage d'Iffezheim (amont + aval)

N° 16 : en aval de Gamsheim jusqu'au musoir amont d'Iffezheim

N° 15 : barrage EDF de Gamsheim (amont + aval)

N° 14 : du pont de Kehl jusqu'au musoir amont de Gamsheim

N° 13 : île du Rhin du Rohrschollen + Rhin jusqu'au pont de Kehl

N° 12 : plan d'eau de Plobsheim + Rhin en amont du Rohrschollen

N° 11 : île du Rhin de Gerstheim

N° 10 : du bac de Rhinau au barrage amont de Gerstheim

N° 9 : île du Rhin de Rhinau + plan d'eau de Rhinau-Kappel

N° 8 : de la pointe nord de l'île de Marckolsheim au barrage amont de Rhinau

N° 7 : île du Rhin de Marckolsheim

N° 6 : de Vogelgrun au barrage amont de Marckolsheim

N° 5 : de l'usine EDF de Fessenheim à Vogelgrun

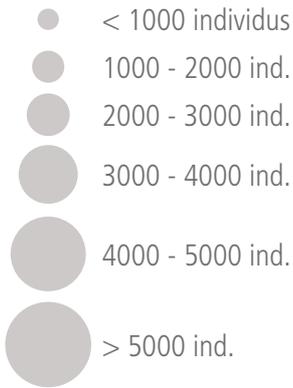
N° 4 : du pont de Chalampé à l'usine EDF de Fessenheim

N° 3 : de l'usine EDF de Kembs au pont de Chalampé

N° 2 : du barrage amont de Kembs à l'usine EDF de Kembs

N° 1 : de Huningue au barrage amont de Kembs

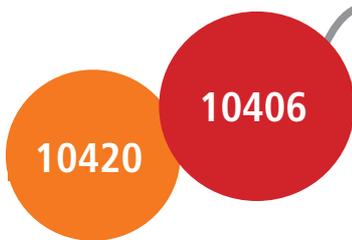
Répartition des oiseaux d'eau à la mi-janvier 2020



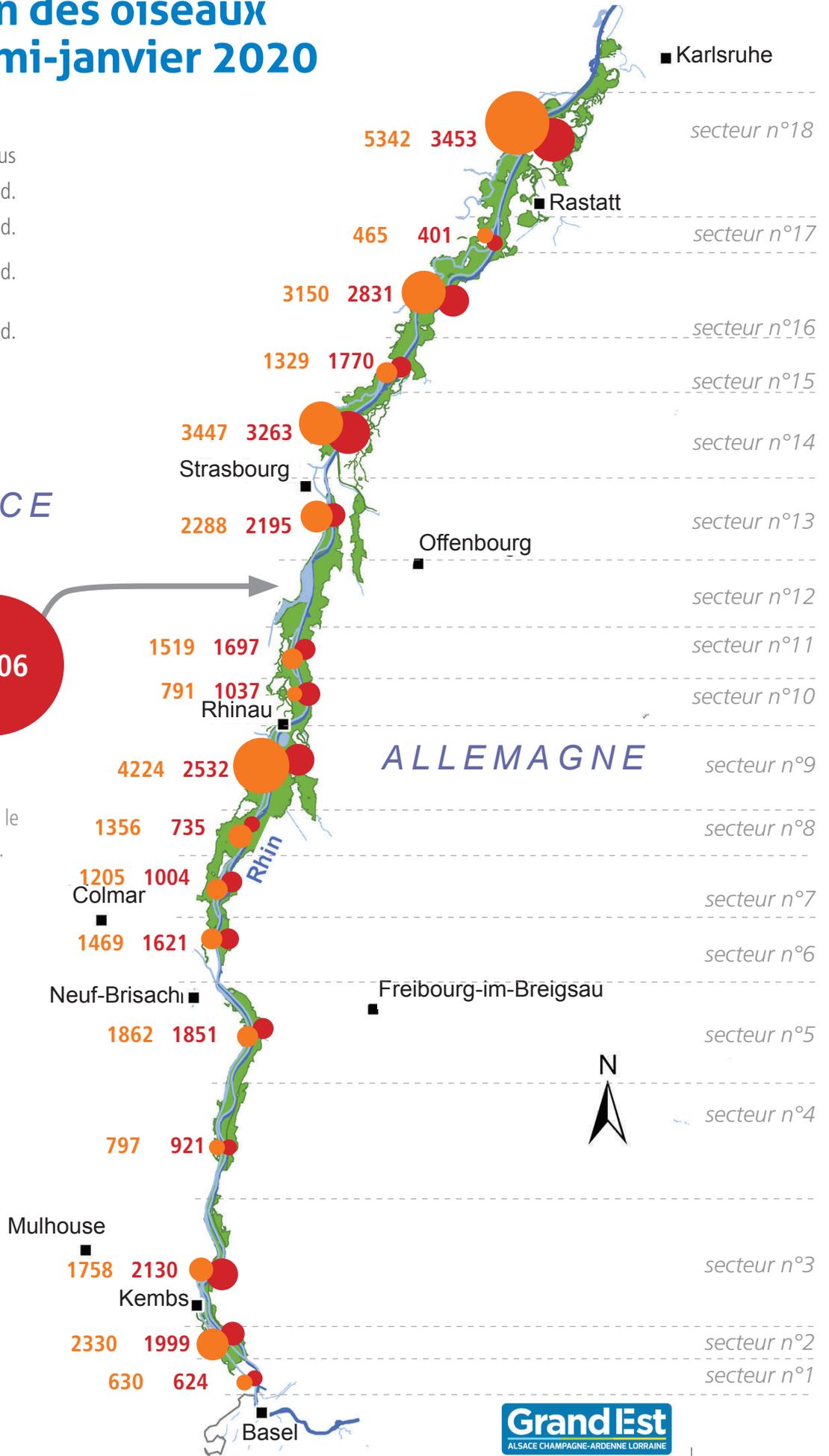
FRANCE

ALLEMAGNE

SUISSE



Les effectifs les plus importants se situent sur le plan d'eau de Plobsheim.



SIG-ENV-2761
 Réalisation : Région Grand Est / GeC
 Données : LPO Alsace
 Fond de carte : Région Grand Est
 Février 2011

Tendances et faits marquants du comptage de janvier 2020

La totalité du cours du Rhin et des zones humides appartenant au site RAMSAR du Rhin Supérieur a pu être recensée. Comme les six hivers précédents, le comptage rhénan a été effectué par la LPO Alsace, avec les associations badoises de la F.O.S.O.R. (de Huningue à Gamsheim) et de l'OAG Karlsruhe (au N de l'embouchure de la Murg) ; 9 équipes mixtes franco-allemandes ont pu être constituées cet hiver, soit une de plus qu'en janvier 2019.

40 470 oiseaux d'eau (anatidés, foulques, plongeurs, grèbes et cormorans) ont été comptabilisés sur l'ensemble de la zone RAMSAR, dont 27 313 sur le cours du Rhin et les zones portuaires associées.

Ces résultats sont en baisse par rapport à ceux du comptage de janvier 2019.

La diminution forte et régulière des effectifs hivernants dans la vallée du Rhin constatée depuis plusieurs hivers consécutifs, est à nouveau confirmée lors de l'hiver 2019-2020, avec près de 10% d'effectifs d'oiseaux d'eau en moins par rapport au comptage précédent. Cette baisse est plus marquée sur le cours du Rhin proprement dit (-14%), que pour les secteurs de comptage extra-rhénans.

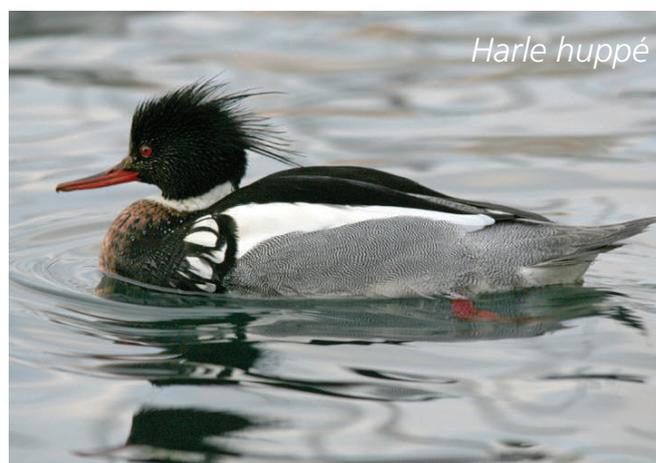
Les espèces les plus abondantes étaient, comme d'habitude : le Canard colvert, le Fuligule morillon et la Foulque macroule.

Le site le plus important pour l'hivernage reste, comme toujours, le plan d'eau de Plobsheim, avec un effectif global de 7 566 oiseaux d'eau

recensés.

L'effectif des cygnes « sauvages » à la mi-janvier était de 47 Cygnes chanteurs, tous localisés dans le Nord de l'Alsace ; ces oiseaux se nourrissent dans les champs pendant la journée, mais leur dortoir est situé dans la zone RAMSAR.

Peu de « raretés » détectées lors de ce comptage, on peut néanmoins retenir la présence de : 3 Grèbes à cou noir, 1 Plongeur arctique, 2 Plongeurs imbrins, 2 Fuligules nyrocas, 3 Fuligules milouinans, ainsi que 6 Harles huppés (5 mâles et une seule femelle).

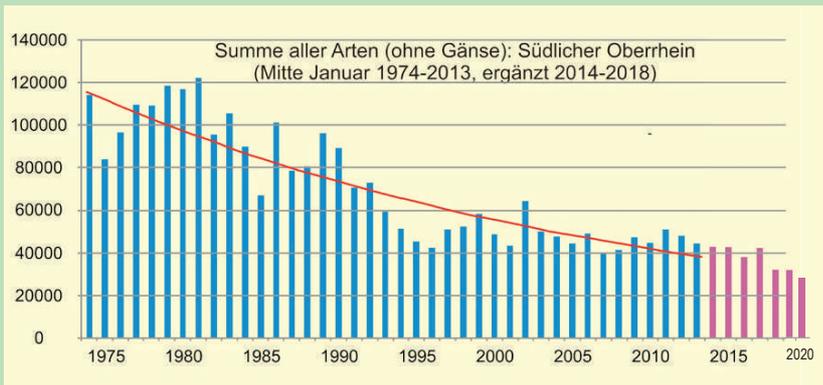


Harle huppé



Plongeur imbrin

Total des oiseaux comptés, toutes espèces confondues (hors oies* avant janvier 2014)



comptages de 2018, 2019 et 2020 se démarquent des autres par les effectifs les plus faibles recensés à ce jour à la mi-janvier, sur la période considérée (1974 - 2020).

* Oie cendrée et Oie des moissons. Le graphique ne tient compte des effectifs d'oies qu'à partir du comptage de Janvier 2014 (plusieurs centaines d'oiseaux chaque hiver).

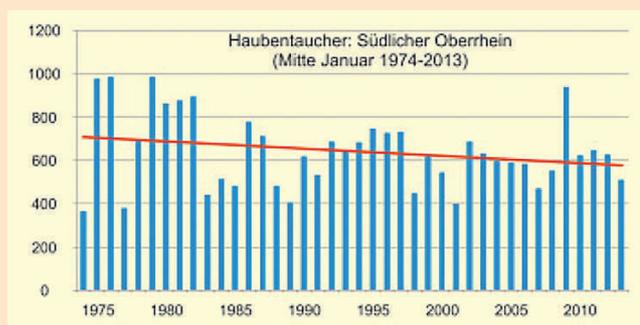
Même si ce graphique ne concerne que les effectifs d'oiseaux d'eau recensés par la F.O.S.O.R. (soit les secteurs 1 à 15 et une partie du secteur 16 : cf. page 4) et sur le seul cours du Rhin, il n'en demeure pas moins représentatif de la chute constante des effectifs d'oiseaux d'eau hivernant dans la totalité de la zone RAMSAR du Rhin supérieur.

On y voit clairement que les

Grèbe huppé



Tendance 1974 - 2013**

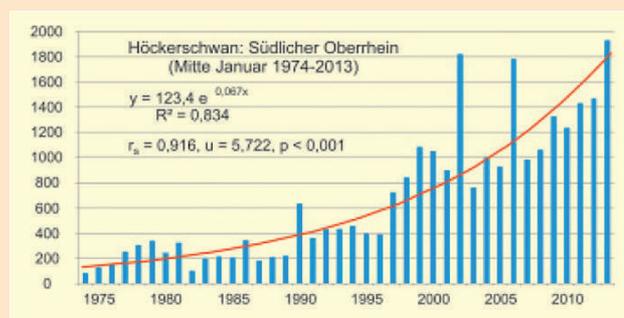


A titre de comparaison, l'effectif comptabilisé en janvier 2020 sur l'ensemble de la zone RAMSAR entre Bâle et Lauterbourg était de 868 individus.

Cygne tuberculé



Tendance 1974 - 2013**



A titre de comparaison, l'effectif comptabilisé en Janvier 2020 sur l'ensemble de la zone RAMSAR entre Bâle et Lauterbourg était de 2172 individus

** : WESTERMANN K., 2015: Veränderungen der Winterbestände regelmäßig auftretender Wasservogelarten am südlichen Oberrhein seit 1960. Naturschutz südl. Oberrhein, 8 : 56-108. Ces graphiques ne concernent que la partie de la zone RAMSAR recensée par la FOSOR entre Bâle et Freistett)

Depuis 2008, le Rhin supérieur est déclaré zone humide d'importance internationale (Ramsar)

La convention de Ramsar est un traité intergouvernemental qui sert de cadre à l'action mondiale et à la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides (fleuves, plans d'eau, marais, zones alluviales, estrans maritimes, etc.). Parmi les 2 186 sites Ramsar recensés dans le monde, 16 seulement concernent des zones transfrontalières. Le Rhin, de Bâle à Karlsruhe, en fait partie, sous l'intitulé « Ramsar Rhin supérieur / Oberrhein ».

Pourquoi le Rhin ?

Le Rhin a été désigné pour sa richesse en espèces (260 espèces d'oiseaux, 40 espèces autochtones de poissons, etc.), pour son importance comme zone d'hivernage des oiseaux d'eau, pour la valeur de ses paysages et pour la présence d'une nappe d'eau souterraine très importante (l'un des plus grands réservoirs d'eau potable en Europe).

- <https://www.ramsar.org/fr>
- <http://alsace.lpo.fr/index.php/cooperation-transfrontaliere>

Les brochures précédentes peuvent être téléchargées ici :

- <http://alsace.lpo.fr/index.php/comptage-oiseaux-deau-wetlands>



Plaquette réalisée par la LPO Alsace - 2020 (photos : Roland Muller, Florian Girardin, David Hackel, Vincent Michel, Guy Thomas, Vincent Palomarès, Benjamin Herquel, Nicolas Hoffmann, Sylvain Houpert).

Partenaires



Baden-Württemberg
REGIERUNGSPRÄSIDIUM FREIBURG



Baden-Württemberg
REGIERUNGSPRÄSIDIUM KARLSRUHE



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ALSACE